

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Lancelin Aurélien	Présent
Chardon Francis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Dauron Régis	Présent	Nédélec Frédéric	Présent
Druais Joël	Présent	Perche Francis	Présent
Fay Marie Claude	Présente	Savoire Emmanuel	Présent
Garnier Annette	Présente		

Secrétaire de séance : M. Aurélien Lancelin

1) **Point trésorerie**

Mme le maire donne un résumé des travaux effectués et divers investissements en 2021. Les travaux du cimetière et de l'église sont terminés pour un dépense totale de 42 772 € TTC. Nous sommes en attente du versement des subventions d'un montant de 28 831 € TTC. Il reste à faire les murets et l'installation du défibrillateur.

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont conformes à nos prévisions. A ce jour, notre fond de roulement s'élève à 55 382 €.

2) **Contrat d'entretien bornes incendies**

Madame le Maire informe les membres présents qu'elle a en sa possession plusieurs devis concernant le contrôle et l'entretien des bornes incendie de la commune. La commune compte actuellement 9 bornes incendie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité :

- décide de retenir la société ABC Incendie impasse de Buray 41500 Mer à compter du 1^{er} janvier 2022.

3) **Taxe d'aménagement à compter du 1^{er} janvier 2022**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1, L.331-2 et suivants ;

Le conseil municipal décide,

- **De fixer le taux de 2,5 % sur l'ensemble du territoire communal, pour une durée minimale de 3 ans reconductible d'année en année ;**
- **De ne choisir aucune des exonérations possibles en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme.**

Le taux et les exonérations sont reconductibles d'année en année. Ils pourront être modifiés tous les ans par une nouvelle délibération prise au plus tard le 30 novembre pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante.

La présente délibération est transmise au service de l'état chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

4) **Projet parking mairie 2022**

M. Couty du bureau d'étude Viatic est venu présenter au conseil municipal un pré-projet pour l'aménagement du parking de la salle des associations. Les membres présents décident de signer la maîtrise d'œuvre avec le cabinet Viatic afin d'élaborer ce projet et décident de se réunir sur ce sujet afin de l'étudier.

5) **Voirie – rue du Breuil**

La vitesse excessive des véhicules est un sujet qui revient constamment dans les discussions, notamment rue du Breuil. Après concertation avec l'Agence Technique Départementale, Madame le Maire propose :

- de mettre un céder le passage ou un stop rue de la Boutinière,
- de prévoir une zone 30.

Après échanges et discussions, les membres présents sont pour : - les deux : 6 - un stop : 1 - une zone 30 : 4. Suite à ce vote, Madame le Maire prendra un arrêté afin d'apposer un stop et instaurer une zone 30.

6) Devis travaux salle des associations

2 moteurs des volets roulants dans la salle des associations ne fonctionnent plus correctement. Madame le Maire a en sa possession un devis pour procéder à leur remplacement pour un montant total de 1 833,60 € TTC. Nous mettrons au budget ces travaux.

7) Syndicat sportif

Le syndicat sportif a proposé de mettre des plots au stade. Les membres présents donne une suite défavorable à ce projet sachant que les gens du voyage sont passés sur le côté près de l'antenne . Par contre, les membres présents sont favorables à la pose d'une barrière homologuée.

8) Inondations rue du Breuil

Nous avons connu 2 épisodes pluvieux le 27 juillet 2021 et le 14 septembre 2021.

La rue du Breuil et la rue de la Boutinière ont été inondées (3 maisons).

Consécutivement à cet épisode, les Territoires Vendômois qui sont en charge de la gestion de l'eau en milieu urbain ont contacté Suez pour faire un nettoyage des canalisations et pour en vérifier l'état. La société Suez est venue vendredi 22 septembre. Nous sommes dans l'attente du compte rendu.

Nous pouvons d'ores et déjà dire qu'au niveau du 4 et 5 rue du Breuil, les canalisations étaient bouchées, qu'un regard non accessible pour le moment est bouché et qu'une traversée de route est cassée. Il y aura donc des travaux à faire par les Territoires Vendômois.

Pour les travaux entre le n°23 et le n°29 : les Territoires Vendômois attendent l'intervention de l'entreprise Fermé pour faire les travaux. A ce jour, pas de date d'intervention.

9) Cérémonie du 11 Novembre 2021

Il a été décidé de ne pas faire de repas des aînés cette année encore et nous le regrettons. Les conditions sanitaires sont trop instables. La cérémonie du 11 novembre devrait avoir lieu et nous ferons un vin d'honneur. Le colis des aînés sera majoré de 10 € comme l'an passé.

10) Elections présidentielles/législatives

Merci de noter et retenir ces dates sur vos agendas.

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanche 10 et 24 avril 2022

Les élections législatives se dérouleront les dimanche 12 et 19 juin 2022

11) Questions diverses

a) **La cérémonie des vœux du maire** sera le vendredi 14/01/2022 à 19 h.

b) Un **conseil de pôle** aura lieu à Faye le 20/10/2021

c) Valdem et déchets

a. Nous allons passer au 1 er janvier 2022 en ECT (extension de consignes de tri) ce qui signifie que certaines règles pour le tri vont changer).

i. **Tous les emballages** se trient (ex les barquettes en polystyrène, les sacs plastiques, les pots en plastique)

ii. **Tous les papiers** se recyclent (emballages de journaux...).

b. Ce qui ne change pas :

i. La vaisselle cassée

ii. Le verre

c. Nous recevrons un guide avant la fin de l'année. N'hésitez pas à consulter le site Valdem.

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

d) SCOT (Schéma de cohérence territorial)

- a. Petit rappel : Le SCOT est le document de planification stratégique qui fixe à l'échelle d'un territoire plus large que le PLU, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 15 ou 20 ans à venir dans une perspective de développement durable et équilibré des territoires.
- b. Au sein du Scot, la commune de Faye n'est que suppléante. Aussi je ne participe pas toujours aux réunions sauf pour représenter un titulaire.
- c. Des expositions itinérantes sont organisées

e) Rue de Bonne fontaine

- a. Réclamation du locataire pour l'entretien du chemin
 - i. Devis entreprise Fermé 2 508 €. Le conseil municipal décide d'effectuer les travaux. Madame le Maire précise qu'elle va appeler le propriétaire afin que les ronces soient coupées.

f) Travaux sur la ligne SNCF = le passage à niveau de St Ouen sera barré quelques semaines. On devrait recevoir un modèle de courrier pour aviser la population. C'est en attente pour le moment.

g) Travaux fibre

Des travaux sur la commune à compter du 27 septembre 2021 pour une durée indéterminée (société Sogetrel)

h) Location de la salle

Le planning de réservation de la salle est affiché à la mairie.

g) Régie de quartiers

Madame le Maire propose de rencontrer la régie de quartier pour le nettoyage de la salle, de la mairie, des toilettes publiques et de l'église. L'ensemble du conseil municipal est d'accord pour essayer.

Séance levée à 23 H 00

Le Maire,
Annette GARNIER

